



**PRÉFET  
DE L'ORNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Alençon, le 25 janvier 2024

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Manifestations des agriculteurs dans l'Orne

*Point de situation 17H30*

*Le 25 janvier 2024, plusieurs actions d'agriculteurs se sont déroulées dans le département de l'Orne.*

Plusieurs axes routiers ont été coupés :

- l'autoroute A28 est coupée dans le sens sud-nord entre la sortie 18 (Alençon sud) et la sortie 16 (Sées) depuis 11h. Le tronçon d'autoroute entre la sortie 18 (Alençon sud) et la sortie 17 (Alençon nord) a été rouvert à 15h.
- l'autoroute A28 est coupée dans le sens nord-sud entre la sortie 16 (Gacé) et la sortie 18 (Alençon nord) depuis 11h.
- l'autoroute A88 est coupée dans le sens sud-nord entre Sées (sortie 16) et Mortrée (sortie 15) ; dans le sens nord-sud, sortie obligatoire à Sées (sortie 16).
- deux ronds-points sont occupés à Flers depuis midi sur la RD962 : le rond-point d'accès à la RD924 en direction d'Argentan et celui en direction de Caen au niveau de Saint Georges des Groseillers.

Vers 14h, des agriculteurs emmenés par la coordination rurale ont déversé une benne de fumier aux abords de la cité administrative à Alençon, avant de faire de même devant le portail de la préfecture ; ces démonstrations se sont faites sans dégradation...

Les actions de blocage sur le réseau autoroutier devraient se poursuivre dans la nuit et jusqu'à demain. De même, le filtrage des véhicules sur les deux ronds-points de Flers devrait se poursuivre jusqu'à demain. Une opération escargot pourrait avoir lieu demain sur la RN12 entre Armentières-sur-Avre (27) et Alençon.

Le préfet remercie l'ensemble des services qui sécurisent les manifestations, les forces de sécurité, le conseil départemental, les gestionnaires autoroutiers et la DIRNO pour la mise en place d'itinéraires de déviation. Il appelle chacun à la plus grande prudence.

La préfecture communiquera sur toute évolution de la situation. Restez informés en suivant les réseaux sociaux de la préfecture.

**Pour suivre la situation et les mesures mises en œuvre :**

- <https://www.orne.gouv.fr/>
- <https://www.facebook.com/prefetdelorne>

**Bureau de la représentation de l'État  
et de la communication interministérielle**

Tel : 02.33.80.62.60 - Mél : pref-communication@orne.gouv.fr



Préfet de l'Orne



@Prefet61



prefet61

[www.orne.gouv.fr](http://www.orne.gouv.fr)

39 rue Saint-Blaise  
61018 Alençon Cedex